



Merci d'avoir choisi Overlake Medical Center comme prestataire de vos services de santé. Nous souhaitons que votre expérience avec nous soit aussi agréable que possible, du moment où vous souscrivez à des services jusqu'au règlement de votre compte patient. Conscients que des difficultés financières peuvent accompagner l'obtention de services de santé, nous tenons à vous informer que nous proposons des programmes pour vous aider. Nous employons des conseillers financiers qui se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions concernant nos programmes et qui pourront vous aider à déposer une demande afin de bénéficier du programme le mieux adapté à votre situation particulière.

PROGRAMMES D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT RAPIDE

Ce programme est seulement disponible pour les services qui sont nécessaires sur le plan médical mais que l'assurance ne prend pas en charge. Ce programme s'applique également aux patients qui sont admissibles en vertu d'un programme d'assurance maladie, mais qui n'ont pas de couverture d'assurance car ils ont atteint le seuil limite de leurs prestations. Le patient bénéficie d'une réduction de 30 % sur le total des frais du compte en payant le solde total à Overlake Medical Center et/ou Overlake Medical Clinics dans les 30 jours qui suivent la date du premier relevé de facturation. Veuillez contacter un conseiller financier au 425.688.5655 ou appelez le 425.688.5299 afin de prendre les dispositions nécessaires pour bénéficier de la réduction.

PROGRAMMES DE PLAN DE PAIEMENT ÉTENDU

Nous serions ravis de travailler avec vous pour établir un plan de paiement sans frais. Le paiement mensuel et la durée du contrat dépendront de votre solde exigible. Tous les plans de paiement nécessitent le versement d'un paiement mensuel basé sur le calendrier contractuel et le montant déterminés par les conseillers d'Overlake. Pour toute question relative aux plans de paiement, veuillez appeler le 425.688.5299.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Ce programme vise à fournir une aide financière concernant la part des frais payable par le patient une fois que l'assurance a effectué son paiement, ou en l'absence totale de prestation d'assurance. En fonction de votre situation financière spécifique au moment du service, vous pourrez être admissible à une réduction comprise entre 65 % et 100 % du solde exigible sur votre compte. Le montant de la réduction est subordonné à votre revenu, sous la forme d'un pourcentage des directives fédérales relatives au seuil de pauvreté, en conjonction avec le montant dû. Pour déposer une demande au titre de ce programme, vous devez obtenir puis remplir une DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE après la fourniture des services et/ou dès que vous prenez connaissance de votre responsabilité financière. Dans le cadre de cette demande, vous devrez fournir des informations spécifiques concernant votre revenu ; en outre, Overlake Hospital Association se réserve le droit d'exécuter une vérification de votre solvabilité en matière de santé (ceci n'affecte pas votre note de

crédit) durant le processus de demande. Veuillez appeler le 425.688.5299 pour une explication plus détaillée sur ce programme, ou pour obtenir un formulaire de demande. L'AIDE FINANCIÈRE N'EST APPLICABLE QU'APRÈS RÉCEPTION DE TOUTES LES AUTRES OPTIONS DE PAIEMENT, Y COMPRIS LES CAS DE RESPONSABILITÉ DU DSHS ET D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (PAR EX., COUVERTURE EN CAS D'ACCIDENT DE VOITURE OU AUTRE TYPE D'ACCIDENT).

EC20160301-